

Préparer sa formation

Effectuer une préparatoire

Cette phase de formation se déroule sur 5 mois pour atteindre les objectifs suivants :

- Réactualiser les savoirs de base pour finalement atteindre les pré-requis nécessaires à l'entrée en formation qualifiante ou professionnalisante ;
- Réinscrire le stagiaire dans une dynamique d'apprentissage ;
- Confirmer (ou non) l'orientation envisagée puis affiner le projet professionnel ;
- Développer la méthodologie et l'autonomie dans le travail ;
- Améliorer ses compétences sociales.

Elle est proposée à toute personne inscrite et s'intègre dans un parcours de formation qualifiante ou professionnalisante développée par le CRP.

Les apprentissages sont axés sur les savoirs-faire comportementaux, la communication, l'utilisation des outils mathématiques et numériques et les capacités de travail collaboratif. L'ensemble permet de construire un socle de compétences transversales contextualisées dans un environnement professionnel. L'ensemble des compétences acquises répond aux pré-requis repérés par les formateurs du qualifiant.

Le parcours de la préparatoire est constitué d'un ensemble de modules en lien avec des axes de compétences figurant sur la carte de compétences transversales. Les modules sont constitués de plusieurs ateliers. Ces ateliers sont construits autour de différentes thématiques, assurés, animés, positionnés, par les formateurs de la préparatoire, du qualifiant, des professionnels du MPS et des intervenants externes.

Les ateliers sont organisés par compétences à acquérir et non par sections, ils peuvent se décliner de plusieurs manières :

- Face à Face pédagogique
- Mises en situation de travail collectif et/ou individuel;
- Autoformation
- Temps de restitution individuel
- Travaux collaboratifs, etc.

Un positionnement en début de parcours permet au stagiaire de visualiser sur la carte, les compétences acquises et les objectifs à atteindre. À partir de là, le parcours de préparatoire est co-construit par le formateur préparatoire référent et par le stagiaire.

Un positionnement en fin de parcours permet de visualiser sur la carte, les compétences acquises, le chemin parcouru.

Se remobiliser pour l'emploi

L'accès, ou le retour à l'emploi, est la finalité de la réadaptation professionnelle.

L'accompagnement pluridisciplinaire proposé par le Centre Jean Moulin vise cet objectif tout au long du parcours de la personne.

Deux chargées d'insertion accompagnent chaque stagiaire tout au long de son parcours. Leurs missions sont variées et complètes :

- Apprentissage des techniques de recherches d'emploi,
- Animation d'ateliers collectifs et rendez-vous individuels,
- Participation à la réalisation du projet professionnel,
- Coordination des partenariats entreprises,
- Aide à la recherche d'entreprises pour les stages,
- Transmission des offres d'emploi ou de stages,
- Suivi post formation.

Dès son arrivée au centre et tout au long de son séjour, le stagiaire prépare sa future insertion.

Dans le cadre de sa formation, avec son formateur référent, le stagiaire effectue des enquêtes de proximité, des enquêtes de poste, un bilan professionnel, personnel et construit son fichier d'entreprises.

Enfin, il réalise les outils de recherche d'emploi (CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauches). Toutes ces étapes sont travaillées étroitement avec les chargées d'insertion.

A l'espace Emploi, les stagiaires disposent des outils nécessaires (postes informatiques, magazines, revues spécialisées, etc.) mais aussi et surtout de conseils individuels ou collectifs, sous forme d'ateliers animés également par la psychologue du travail.